

Pour comprendre la nécessité de ces arrangements, il suffit d'examiner la division suivante, par périodes, de l'histoire des provinces et de la Confédération : —

I. LE CANADA SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.—Sous ce titre, sont compris les documents relatifs à la Nouvelle-France et ceux qui ont trait aux découvertes faites par les explorateurs français dans l'ouest, etc. Les ouvrages de Parkman que le département possède, sont d'une grande valeur historique, d'autant plus qu'ils sont utiles dans la recherche des sources où l'on peut se procurer des documents. Le *Journal* et les *Relations des Jésuites*, les *Œuvres de Champlain*, les *Edits et Ordonnances*, ainsi que d'autres ouvrages, donnent des éclaircissements sur cette période de notre histoire, mais c'est dans les archives françaises qu'il faut aller chercher la grande masse des documents. Nous n'avons pas encore les ouvrages des historiens français.

II. PROVINCE DE QUÉBEC.—1. Depuis la cession du pays à la Grande-Bretagne jusqu'à 1791, époque à laquelle l'ancienne province de Québec fut divisée en deux provinces, : le Haut et le Bas-Canada. 2. Le Bas-Canada, de 1791 à 1841, époque à laquelle les deux provinces furent réunies pour former la Province du Canada ; 3. De 1841 à 1867 (date de la Confédération), en ce qui concerne spécialement les affaires du Bas-Canada ; 4. Depuis la Confédération, dans laquelle la province de Québec a repris son ancien nom.

III. PROVINCE D'ONTARIO.—Colonisation, etc., de la partie supérieure de la province de Québec, depuis la cession jusqu'à 1791 ; 2. Le Haut-Canada, de 1791 à 1841, date de l'Union ; 3. De 1841 à 1867, en ce qui concerne spécialement les affaires du Haut-Canada ; 4. Depuis la Confédération, dans laquelle la province porte le nom de province d'Ontario.

IV. PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.—Depuis la découverte de cette province, vers 1497 ou 1498, par Cabot et ses fils, porteurs d'une commission de Henri VII d'Angleterre, émise en 1496, il n'y eut pas de tentative sérieuse de colonisation pendant plus d'un siècle. Peu après la défaite, par les troupes de la Virginie, de De Monts, qui voulait y établir les Français (1604-1613), fut accordée (1621) la concession à sir William Alexander, mentionnée dans mon dernier rapport. Une collection de documents relatifs à cette concession se trouve aux archives, mais c'est dans les archives de Londres et de Paris qu'il faut rechercher l'histoire générale de la province, parce qu'elle a fréquemment changé de maître durant cette période. Toutefois, depuis sa cession définitive à la Grande-Bretagne, en 1713, on peut indiquer distinctement certaines périodes pour l'objet que l'on se propose ici. 1. De 1713 à 1758, date à laquelle une constitution fut accordée à la province ; 2. De 1758 à 1770, date à laquelle l'île du Prince-Edouard (alors l'île Saint-Jean) en fut détachée ; 3. De 1770 à 1784, date à laquelle le Nouveau-Brunswick en fut détaché ; 4. De 1784 à 1848, date à laquelle le gouvernement responsable fut accordé à la province ; 5. De 1848 à 1867, date de la Confédération ; 6. Depuis la Confédération jusqu'à nous.

V. PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—L'histoire de cette province se confond, à l'origine, avec celle de la Nouvelle-Écosse, jusqu'à 1784. Son histoire, comme province séparée, comprend les périodes suivantes : 1. De 1784 à 1848, date à laquelle le gouvernement responsable lui fut accordé. Cette période comprend l'établissement des Loyalistes des Etats-Unis ; 2. De 1848 à 1867, date de la Confédération ; 3. Depuis la Confédération jusqu'à nous.

VI. ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD (appelée Île Saint-Jean jusqu'à 1800).—1. Sous la domination française jusqu'à 1763, y compris l'établissement des Acadiens, après leur expulsion de la Nouvelle-Écosse ; 2. Depuis 1763, date de sa cession à la Grande-Bretagne, époque à laquelle elle fut placée sous la juridiction du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, jusqu'à 1770, date de son établissement comme province séparée ; 3. De 1770 à 1851, inauguration du gouvernement responsable ; 4. De 1851 à 1873, date de l'admission de la province dans la Confédération ; 5. Depuis 1873 jusqu'à nous,

VII. COLOMBIE-BRITANNIQUE, y compris l'île de Vancouver.—1. Sous la domination de la compagnie de la baie d'Hudson ; 2. De 1858, date à laquelle le gouvernement de la province fut constitué, à 1866, date à laquelle elle fut unie à l'île de Vancouver ; 3. L'île de Vancouver depuis 1859, date à laquelle son gouvernement fut constitué, jusqu'à 1866, date à laquelle elle fut unie à la Colombie-Britannique ; 4. De 1866 à 1871, date à laquelle elle fut admise dans la Confédération ; 5. Depuis la Confédération jusqu'à nous.